

**Avis n° 2020/10-12
relatif à l'accréditation de
l'École polytechnique universitaire de
l'Institut Polytechnique de Grenoble
(Université Grenoble Alpes)
pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Établissement et École

**École polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble
(Université Grenoble Alpes)**

Établissement : Public
Nom d'usage : Polytech Grenoble
Académie : Grenoble
Sites de l'école : Saint Martin d'Hères
Réseaux : Polytech, Grenoble INP, Université Grenoble Alpes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'École** mis à jour annuellement sur le site de la CTI.

Suivi des accréditations précédentes

Décision n° 2015/06-02

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Géotechnique et Génie Civil, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Prévention des Risques, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Réseaux Informatiques et Communication Multimédia, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Matériaux, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Technologie de l'Information pour la Santé, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Informatique et Électronique, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Catégorie PE : Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes), spécialité Électronique et Informatique industrielle, en formation initiale sous statut d'apprenti, et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'École polytechnique universitaire de l'Institut polytechnique de Grenoble (Université Grenoble Alpes)
- Vu le rapport établi par Hervé DEVRED (membre de la CTI, rapporteur principal), Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI), Géraldine CASAUX-GINESTET (experte auprès de la CTI), Fabrice LOSSON (expert auprès de la CTI), Martin LEMAIRE (expert élève-ingénieur auprès de la CTI)

La Commission des titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

L'École Polytechnique Grenoble Alpes est une composante de l'Université Grenoble Alpes au sens de l'article L713-1 du code de l'éducation et un Centre polytechnique universitaire au sens de l'article L. 713-2. Elle est l'École d'ingénieurs interne de l'Université Grenoble Alpes. Son ministère de tutelle est le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'École polytechnique universitaire de l'Université Grenoble Alpes (EPU Grenoble Alpes) a été créée en septembre 2002. Elle deviendra École Polytechnique de l'Université Grenoble Alpes en 2015. Elle reprenait en son sein des diplômes d'ingénieurs accrédités par la CTI et délivrés par l'Université Grenoble puis par l'ISTG (Institut des Sciences et Techniques de Grenoble) créé en 1993.

L'EPU Grenoble Alpes occupe un bâtiment à Saint-Martin d'Hères, non loin du domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères et Gières. Certains de ses laboratoires de recherche sont situés dans le « Campus de la Presqu'île » de l'Université Grenoble Alpes, à une dizaine de kilomètres.

Depuis octobre 2019, l'EPU Grenoble Alpes est une école interne de l'Institut Polytechnique de Grenoble, suite au décret de création de l'Université Grenoble Alpes en tant qu'établissement public expérimental. Cet Institut d'ingénierie et de management (appelé provisoirement Grenoble INP IIM) regroupe les écoles d'ingénieurs de Grenoble INP, Grenoble IAE et Polytech Grenoble. La structuration de cet institut est en cours de construction.

L'appartenance de l'EPU Grenoble à cet institut ne remet pas en cause son appartenance au réseau Polytech. Elle continue de bénéficier de l'image de marque du réseau et des synergies mises en œuvre par ses 15 écoles membres, de défendre ses valeurs et de lui apporter les avantages liés à son implantation et à son appartenance à l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Formation

Comme toutes les écoles du réseau Polytech, l'EPU Grenoble Alpes propose un cycle préparatoire en 1^{ère} et 2^{ème} années (PeiP). Le cycle ingénieur est largement ouvert à un recrutement très diversifié au-delà des élèves issus de PeiP : étudiants en provenance de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), d'Instituts universitaires de technologie (IUT) ou de licences, ainsi que certaines voies d'accès spécifiques.

L'EPU Grenoble Alpes propose une offre de formation solide et diversifiée de diplômes d'ingénieurs dans des domaines comme le génie civil, les matériaux, l'électronique, l'informatique, les technologies de l'information pour la santé et la gestion des risques. Le diplôme Informatique et Électronique est accessible par la voie de l'apprentissage. Les 6 spécialités sont ouvertes à la formation continue et certaines d'entre elles permettent la mise en place d'un contrat de professionnalisation.

L'EPU Grenoble accueille près de 900 élèves-ingénieurs à peu près également répartis entre ses 6 spécialités.

Moyens mis en œuvre

L'EPU Grenoble Alpes dispose d'un bâtiment de 8100 m² non loin du domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères et Gières. Ce bâtiment a été construit en deux tranches, 1996 et 2004. Il ne nous a malheureusement pas été possible de le visiter. L'École a mis à notre disposition une vidéo pour pallier ce manque. La plus grande partie des cours est donnée dans ces locaux.

La gouvernance de l'École est efficace et donne toute sa place aux milieux professionnels. Le projet ambitieux de création de l'institut Grenoble INP IIM, s'il suscite quelques craintes dans le personnel, devrait lui permettre d'enrichir encore son offre et de renforcer ses liens avec le milieu professionnel et institutionnel.

L'EPU Grenoble Alpes a mis en place une démarche qualité prometteuse, parfaitement pilotée par la Direction qui s'engage dans son déploiement et s'en sert comme outil de pilotage stratégique.

Les formations proposées sont de bonne qualité, même si certaines doivent encore progresser en termes de description des compétences. Les enseignements de tronc commun (SHS, RSE, DD) mériteraient de voir leurs liens renforcés avec les spécialités et une réflexion devrait être menée pour mieux intégrer le lien avec la recherche.

Les conditions de recrutement sont maîtrisées et celui-ci est de qualité.

Le lien avec le milieu professionnel est un point d'excellence de l'École et l'employabilité des jeunes diplômés ne se dément pas.

L'École dispose d'un nombre suffisant d'enseignants (13), d'enseignants-chercheurs qualifiés (68), ainsi que de personnels administratifs et techniques (22), lui permettant de mettre en œuvre son projet pédagogique.

Évolution de l'institution

L'École est partie prenante de la création de l'Institut Polytechnique de Grenoble qui regroupe, depuis le début de cette année, les écoles de Grenoble INP, Grenoble IAE et l'EPU Grenoble Alpes dont le nom provisoire est INP IIM (Institut d'ingénierie et de management). Cet institut enrichira l'offre de formation de l'EPU qui reste, par ailleurs, membre du réseau Polytech.

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Ancrage entreprise
- Lien CFA – École, suivi des apprentis, livret électronique
- Diversité des cours, construction du parcours par les étudiants
- Diversité du recrutement bien gérée
- Disponibilité de l'École envers les étudiants
- Dynamisme de l'équipe
- Syllabus en lien avec les besoins des entreprises
- Approche compétences (mais partage avec les élèves à améliorer, disparités entre spécialités et fiches RNCP à mettre à jour)
- Mobilité internationale bien développée
- Anglais (plus qu'un apprentissage des langues)
- Une approche structurée de la crise sanitaire et un plan d'action pour la rentrée 2020.

Points d'amélioration :

- Intégration effective des soft skills et du développement durable dans les compétences des futurs ingénieurs (vérifier que les futurs diplômés mettent en œuvre les soft skills dans leur démarche d'ingénieur)
- Exposition à la recherche au-delà du simple contact avec des enseignants ayant une activité de recherche
- Appropriation du système qualité et de l'approche compétences par l'ensemble du personnel

Risques :

- Intégration à l'INP – IIM (Institut polytechnique de Grenoble - Institut d'ingénierie et de management)
- Maintien des valeurs et de l'image de marque du réseau Polytech dans le nouvel ensemble

Opportunités :

- Profiter de la forte structuration de la démarche qualité et de la démarche compétences pour faire en sorte que les équipes en tirent profit sur le terrain
- Diffuser dans les différentes spécialités les bonnes pratiques qui apparaissent dans certaines d'entre elles

En conséquence, il a été adopté l'avis suivant :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Géotechnique et Génie Civil	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Géotechnique et Génie Civil	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Gestion des Risques (ancien nom « Prévention des risques »)	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Gestion des Risques (ancien nom « Prévention des risques »)	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique (ancien nom « Réseaux Informatiques et Communication Multimédia »)	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique (ancien nom « Réseaux Informatiques et Communication Multimédia »)	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Matériaux	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Matériaux	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Université Grenoble Alpes, spécialité Technologie de l'Information pour la Santé	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Technologie de l'Information pour la Santé	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique et Électronique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	Maximale
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Université Grenoble Alpes, spécialité Informatique et Électronique (ancien nom « Électronique et Informatique industrielle »)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2020	2024-2025	Maximale

Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique et Électronique	Formation continue	2020	2024-2025	Maximale
--	--------------------	------	-----------	----------

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École :

- Poursuivre la démarche qualité en l'enracinant sur le terrain ;
- Développer l'exposition à la recherche au-delà du simple contact avec des enseignants-chercheurs ;
- Mieux adapter les soft skills et le développement durable aux spécificités des différentes spécialités ;
- Mettre à jour le règlement des études concernant les exigences en termes de durée minimale de mobilité internationale sortante des étudiants, à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant et 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti ;
- Mieux formaliser les modalités de mise en œuvre de la formation continue ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour les spécialités :

Génie Civil

- Mieux intégrer la formation qualité-hygiène-sécurité-environnement aux enseignements de la spécialité, en montrant les aspects spécifiques à ce domaine.

Matériaux

- Rendre plus lisible le cursus de formation pour les étudiants et pour les entreprises.

Électronique et informatique (Formation initiale sous statut d'apprenti)

- Ramener la durée académique à une valeur compatible avec le référentiel CTI
- Porter la durée requise de la période à l'étranger à 12 semaines minimum, en cohérence avec R&O

Technologie de l'Information pour la Santé

- Accompagner les étudiants pour les conditions d'insertion professionnelle

Prévention des risques :

- Ramener le volume horaire dans la limite du référentiel de la CTI

L'École établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 décembre 2022, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement à l'adresse greffe-cti@education.gouv.fr.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué aux diplômés suivants :

	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Géotechnique et Génie Civil	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Gestion des Risques	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Matériaux	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Technologie de l'Information pour la Santé	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique universitaire de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité Informatique et Électronique	2020	2024-2025

Délibéré en séance plénière à Paris, le 14 octobre 2020.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 17 novembre 2020.



La présidente
Elisabeth CRÉPON